



Sauveteur Secouriste du Travail



Public Visé

Toute personne amenée à remplir un rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de ses fonctions au sein de son entreprise.



Prérequis

Savoir lire, écrire et parler français
Avoir 18 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours à apporter aux victimes avant leurs prise en charge par les services de secours,

Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de celle-ci,

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.

Parcours pédagogique

IDENTIFIER LES OBJECTIFS ET ETAPES DE LA FORMATION

- Vérification du respect des prérequis
- Présentation de l'organisme de formation et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

- 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée



- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : CONTRIBUER A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

EVALUER LES ACQUIS DE LA FORMATION : INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL, METTRE EN APPLICATION SES COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

Epreuves certificatives

- Epreuves certificatives 1 et 2
Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée
- Répondre à un questionnaire simple portant sur la connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention

BILAN ET SYNTHESE DE LA FORMATION

Synthèse et clôture du stage

- Rappel de l'importance de la prévention des risques et du rôle du SST dans ce domaine

Méthodes pédagogiques

Formation théorique via PowerPoint et vidéos, formation pratique réalisée via différents exercices mise en situation. Le travail en groupe, les échanges et la pédagogie active sont favorisés lors des formations SST.

Moyens pédagogiques

Une salle de formation (assez grande pour pratiquer les gestes et exercices), équipée de tables, chaises et tableau blanc. Ordinateur, vidéo projecteur, plan d'intervention + pictogrammes, plan d'actions prévention + pictogrammes, défibrillateur de formation, lot de mannequins avec peaux de visage individuelles ou dispositif de protection individuelle (nourrisson, enfant et adulte). Matériels pour la réalisation des simulations, matériel d'entretien des mannequins et consommables divers.



Titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateurs SST » en cours de validité.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées par le formateur SST selon les modalités définies par la recommandation et les grilles de certification en vigueur. Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis, elles sont individuelles et sont conservées par l'entité habilitée pendant la durée de la certification.

Dans le cadre du renouvellement de la certification SST, 2 épreuves certificatives sont organisées en fin de formation. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 7 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

La durée des épreuves certificatives ne doit pas dépasser 1 heures pour 10 stagiaires soit 6 minutes par stagiaires.

Moyens à mettre en œuvre

Si formation en intra entreprise (site client) : salle équipée de tables / chaises suffisamment grande pour permettre la réalisation des exercices pratiques, rétroprojecteur et écran pour projeter.

Coût de la formation

A partir de 1200€ (nous consulter pour plus de précision)

Modalités d'Accessibilité

Le gérant est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités d'adaptation des formations et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.



Durée

14 heures



Effectif

De 4 à 10 personnes

Contactez nous

Cédric Nabeth
Gérant

06 23 31 82 31
cedricnabeth@gmail.com